



Syndicat National des Enseignements
du Second degré



Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex
Permanence stagiaires 06 95 47 01 40

E-mail stagiaires@creteil.snes.edu

Affectation des stagiaires 2019-2020

VOUS ALLEZ ÊTRE AFFECTÉ-E A LA RENTRÉE 2019 pour votre année de stage dans l'Académie de Créteil. Les militant-e-s du SNES Créteil seront autant que possible à votre disposition pour vous renseigner pendant l'été et pour vous conseiller dans la formulation de vos vœux : contactez-nous par mail à l'adresse stagiaires@creteil.snes.edu, ou par téléphone au 06.95.47.01.40. **N'HÉSITÉZ PAS** à laisser un message en laissant vos coordonnées pour vous rappeler.

Contrairement à ce qui a cours dans d'autres académies, le Rectorat de Créteil n'organise pas de groupe de travail sur l'affectation des stagiaires. Remplissez néanmoins la fiche syndicale récapitulant votre situation administrative et familiale, elle nous permettra de connaître votre situation en cas de difficulté dans votre affectation. Vos coordonnées nous permettront par ailleurs de communiquer avec vous régulièrement, notamment par mail. Pendant les vacances, cette fiche syndicale est à renvoyer **impérativement** par mail (stagiaires@creteil.snes.edu) pour que nos militants puissent la consulter (nos bureaux seront fermés de fin juillet à début août).

N'hésitez pas à consulter notre article pour obtenir toutes les informations utiles à votre affectation en stage : <https://creteil.snes.edu/Stagiaires-affectes-dans-l-academie-de-Creteil-2019-2020.html>

- ✓ la saisie des vœux sera ouverte en fonction des disciplines du 4 au 12 juillet, pour deux jours seulement, ;
- ✓ vous devez saisir jusqu'à six vœux, mais vous ne pouvez choisir que des vœux larges : commune, groupement de communes, ou département. La dernière liste des « supports » de stagiaires est téléchargeable sur le serveur du Rectorat ;
- ✓ Les seuls critères retenus par le Rectorat pour faire les affectations sont la reconnaissance de la qualité de travailleur-se handicapé-e ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi, les mariages ou pacs et les enfants, puis le classement du plus âgé au plus jeune ;
- ✓ Vous aurez connaissance de votre affectation sur le site du Rectorat à partir du 22 juillet ;
- ✓ **CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT** notre site internet (<https://creteil.snes.edu/-les-stagiaires-.html>) : nous publierons toute nouvelle information très rapidement.

**Les militant-e-s du SNES seront à vos côtés lors des journées
d'accueil des 26 et 27 août 2019.**



Syndicat National des Enseignements
du Second degré



Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex

Permanence stagiaires 06 95 47 01 40

E-mail stagiaires@creteil.snes.edu

Affectation des stagiaires 2019-2020

Nom, Patronyme, Prénom

Sexe : F M

certifié-e agrégé-e CPE Date de naissance :

Discipline

Concours obtenu (externe, interne, réservé, 3ème concours, etc) :

Adresse

Téléphone

Adresse électronique (écrire très lisiblement)

VOEUX FORMULES

1.
2.
3.
4.
5.
6.

ELEMENTS DE BAREME

Situation familiale

célibataire marié-e pacsé-e enfant(s) :

Éléments susceptibles d'expliquer vos choix

.....

.....

.....

.....

INDISPENSABLE : Autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES-FSU par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html. Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant au SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date, Signature